FACILE DETUDES MISTORIOUS XVII

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Tél.: 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-Rendu de la Réunion tenue le samedi 13 décembre 1997 au Restaurant Le Louis XVII 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

M Hamann Président

M^{me} de La Chapelle Vice-Présidente
M Desjeux Secrétaire Général

M^{me} Pierrard Trésorière

M Mésognon Secrétaire Général adjoint

et

M^{mes} Bodouroff, Desmangeot, Foin, Leonhardt, Mercier-Derôme, Védrine,

MM. Bancel, du Chalard, Chomette, Delorme, Gautier, Huvet, Jaboulay, Mortier, Nottale.

M^{lle} Sabourin,

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I/ Vie du Cercle :

Le Président commente le feuillet concernant la visite du Paris révolutionnaire effectue en juin dernier.

Approbation du compte-rendu précédent :

Il fallait lire ligne 3 : ... le Dauphin serait sorti du 23 au 24 prairial et non du 23 au 24 mai ...

A titre exceptionnel il est joint à ce compte-rendu un additif émanant de M^{me} Leonhardt ; mais il faut bien savoir que le compte-rendu des réunions est le reflet de ce qui s'est dit à la réunion. Or, il n'a pas été soulevé de questions et par la même de réponses à ce sujet.

II/ Informations concernant M. Hus:

M. Hus, auteur de : « Louis XVII, la véritable clé de l'énigme », qui habite au Canada, a fait parvenir au Cercle la 4° partie de son ouvrage, intitulée : Louis XVII - Naundorff ; il a consulté une voyante, M^{me} Lise, au sujet de Louis XVII. Elle a dressé une ébauche de l'existence de cet enfant à partir de portraits du Dauphin et de différents personnages impliqués dans l'affaire du Temple.

III/ Les recherches :

Mme de La Chapelle propose différents témoignages sur le substitué :

Peuchet: Recherches pour l'exhumation de Louis XVII. Paris 1834.

« Cet enfant était rachitique, et outre une déviation très marquée de la colonne vertébrale, avait offert de bonne heure le symptôme d'un irrémédiable marasme. »

Portefeuille politique et littéraire du citoyen L*** n°94 sextidi 6 Messidor an III :

- « Ce malheureux enfant avait une figure céleste, mais *le dos courbé*, comme accablé du fardeau de la vie. » <u>Dr de Backer</u> : Rapport sur le squelette du Cimetière Ste Marguerite.
- « Certaines côtes offrent, au niveau de leur angle, un déjet remarquable. La courbure de certaines d'entre elles est régulière, au point qu'il semble que toutes les parties qui les composent figurent une demicirconférence. Cette constatation est à rapprocher de la déviation constatée sur les vertèbres. L'apophyse épineuse est inclinée à droite. En avant, la moitié gauche du corps vertébral semble échancrée tandis que la moitié droite est déjetée en dehors.

Ces faits sont connexes et justifient nos conclusions sur le degré de scoliose que nous avons signalé.

Chantelauze:

« Pendant les dernières semaines que l'enfant passa dans son cachot, les gardiens et les commissaires, d'après le témoignage d'Eckard, s'aperçurent que cet enfant, autrefois si communicatif, s'obstinait à ne pas répondre aux questions. »

Le Portefeuille politique et littéraire (6 messidor an III)

« Sans proférer une seule parole, il se précipitait au-devant de ses gardiens, leur serrait les mains et baisait le pan de leur habit. »

Prévault : Histoire de Louis XVII, 1827.

« M. Pelletan a fait connaître depuis ..., que l'enfant, touché de ses soins, rompit avec lui le silence. Cependant, sa faiblesse, jointe à une si longue habitude, ne lui permettait de s'expliquer *qu'avec beaucoup* de difficulté, et presque toujours par monosyllabes. »

Médecine Internationale Illustrée : Juillet 1911. Lettre du Docteur Breton-Chenal :

- « Le Dr Jal, Médecin de la Faculté de Paris, parla un jour à Pelletan (après la Restauration) du procèsverbal d'autopsie. Pelletan répondit :
- Nous n'avons rien affirmé d'autre que ce qui nous a été dit. D'ailleurs, il était prudent de se taire. Ceux d'entre nous qui connaissaient le Dauphin (Lassus et Jeanroy) ne l'ont pas reconnu dans l'enfant qui nous a été représenté, mais ils se sont bien gardé de le dire. »

Bergoeing: 1824.

« L'enfant, alors âgé d'environ 13 ans, était étendu sur un lit de sangle. Il avait toutes les articulations enflées. »

M^{me} Védrine revient sur l'étonnant parcours du municipal Baudrais :

- de garde au Temple le 20 janvier 1793 : Louis XVI lui remet son testament.
- de garde le jour de l'Enfermement, le 29 janvier 1794 (il connaît le Dauphin)
- de garde le 9 germinal : au terme de laquelle il est arrêté par les sectionnaires sans raison valable, 5 jours après le procès des Hébertistes.
- relâché sous Barras; réincarcéré, puis relâché, il vit « modestement de sa plume » mais sous le Directoire, il est propriétaire d'un Café, boulevard des Italiens; juge de Paix, envoyé à la Guadeloupe; déporté sans raison apparente à Cayenne en 1802.
- envoyé au terrible bagne à 54 ans, il en sort en bonne santé 15 ans après ; rappelé en métropole par Louis XVIII en 1817.
 - meurt dans son lit à 83 ans.

IV/ Questions Diverses:

M^{elle} Sabourin nous livre son travail sur le 1^{er} trimestre 1794, à propos de l'environnement du dauphin au Temple.

L'iconographie de Louis XVII:

Encore un certain nombre de portraits de Louis XVII paraîtront dont l'attribution est sûre.

La séance est levée à 17^h15.

le Secrétaire Général

Édouard Desjeux

Annexe:

Remarques de M^{me} Leonhardt :

Questions diverses:

Mme Leonhardt signale qu'elle a trouvé dans le livre "La Question Louis XVII, Étude historique, publiée sous la Direction de M. Otto Friedrichs, Paris, Société anonyme "La Plume", 31 rue Bonaparte, 31 - 1900" une collection d'articles d'éminents historiens de l'époque, et dans une des contributions d'Otto Friedrichs, à la page 121, dans l'article intitulée "Étude sur l'identité morale de Naundorff avec Louis XVII, pour servir de complément à l'identité physique démontrée par les portraits", une information qui laisserait supposer qu'il existe un procès-verbal de l'évasion de Louis XVII du Temple dans les archives de Vienne, dont le détail suit:

"Renvoi 1: En juin 1854, Morel de Saint-Didier adressa à Gruau de la Barre une lettre dont j'extrais les lignes suivantes, qui nous prouvent qu'il avait d'assez bonnes raisons pour croire à l'évasion de Louis XVII.

"...Je dois vous révéler des faits qui sont restés secrets jusqu'à ce jour, et que je ne voulais produire qu'au milieu de l'état d'un procès solennel et définitif, en présence d'une cour souveraine.

"Quel que soit le sort que réserve l'opinion publique aux déclarations que j'ai l'honneur de vous adresser, quel que soit le succès ou la répulsion qui en résulte, je les déclare toutes d'une vérité sacramentelle, je les affirme sous la foi d'honneur.

"Le 30 Septembre 1797, jour de ma fête, ma mère me donna pour bouquet le secret de l'évasion du Dauphin de la Tour du Temple, évasion à laquelle elle contribua d'une manière médiate, dans ses rapports avec le - Frotté Elle m'annonça que l'enfant-roi était hors de toute atteinte, ainsi que les preuves de son identité; que parmi ces preuves, il en était une inséparable de sa personne, puisqu'il portait à la partie intérieure de la cuisse gauche, autant que mes souvenirs peuvent me le permettre, un signe naturel, représentant un pigeon, les ailes déployées, et la tête en bas; en un mot, un pigeon plongeant; la tête était un peu altérée. Ma mère me déclara de plus qu'il y avait à Paris, lors de l'évasion, un envoyé de la cour d'Autriche. qu'elle ne me nomma point, et que depuis j'ai su être le comte de la Mark; que cet envoyé en lui faisant ses adieux, lui avait montré le procès-verbal de l'évasion qu'il emportait pour sa cour; que la mission secrète de cet envoyé n'avait d'autre motif que de surveiller les destinées des prisonniers du Temple.

J'arrive en 1833, longues années après la mort de ma mère. A cette époque, le Prince était depuis peu à Paris, j'eus le bonheur de le découvrir. Bientôt il s'établit entre lui et moi des rapports confidentiels. Un jour je lui demandais s'il ne portait pas un signe naturel quelconque, qui serait pour moi une preuve importante d'identité. Il me répondit en souriant "il n'est pas encore temps que je vous réponde à cette question. Mais au mois de Janvier 1834, lors de ma première mission à Prague auprès de Madame la Duchesse d'Angoulême, le Prince me dit la veille de mon départ, lorsque je fus prendre congé et recevoir mes instructions: "Vous m'avez parlé d'un signe naturel que je porte; quel est-il?" Je lui répondis par la confidence que j'avais reçue de ma mère. "Eh bien !" reprit-il, "je veux que vous puissiez déclarer à ma soeur que vous avez vu ce signe, qu'elle connaît très bien elle-même" Aussitôt le Prince le mit sous mes yeux, et je reconnus effectivement la vérité entière des détails que je tenais de ma mère. Toute erreur devenait donc impossible; cette preuve en vaut mille..." (Louis XVII, Réponse à un article critique de la Revue contemporaine; par l'auteur de la Réfutation de l'ouvrage de M. de Beauchesne: Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort (Gruau de la Barre), Breda, Broese, Septembre 1858, p. 14) (v. aussi plaidoirie de Jules Favre, ministre des affaires étrangères, ayant eu accès au dossier du Quai d'Orsay, la défense des Bourbons Louis XVII..)